



Commune de KRAUTWILLER



PLAN LOCAL D'URBANISME

**PLU approuvé par délibération
du Conseil Municipal du 25 mai 2012**

5.6.- Annexes

Servitudes d'Utilité Publiques Liste



Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST

INGENIEURS CIVILS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES
Infrastructure - Ingénierie

Siège social:

8, rue GIRLENHIRSCH - BP 30012 - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél : 03 88 65 36 06 - 03 88 65 36 04 - Télécopieur : 03 88 67 33 52 - Groupe 4 MARTIN
Email : g4@berest.fr

Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification	
A	02 Février 2011	LEROY E.	Version initiale	
B	09 mai 2012	LEROY E.	Version pour avis avant approbation	
C	25 mai 2012	LEROY E.	PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2012	
Responsable Projet	Vérificateur	Echelle :	N° Affaire	N° Pièces
LEROY E.	FABRE J.M.		67 0249 07 167 7 0	5.6.

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha- numérique	Catégories de (*) servitudes				
Energie		II				
Electricité et Gaz		IIA				
	14	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité) <u>Lignes électriques exploitées par RTE EDF :</u> - ligne 225 kv BATZENDORF – MARLENHEIM - ligne 225 kv BATZENDORF – REICHSTETT	Article 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée Article 25 du décret n° 64.481 du 23 janvier 1964		Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE) 2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex RTE EDF Transport SA GET Alsace 12, avenue de Hollande 68110 ILZACH

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications Voies ferrées et aérotains		IID				
		IIDc				
	T1	IIDc1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer Servitude de visibilité sur les voies publiques <u>Ligne SNCF SAVERNE – STRASBOURG</u>	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer Article 6 du décret du 30 octobre 1935 modifié Code de la voirie article L 114-6	La loi elle même	S.N.C.F. Délégation Territoriale EST 17, rue Pingat 51100 REIMS 03.26.78.23.30
Réseau routier		IIDd				
	EL7	IIDd3a	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales <u>C.D. 58</u>	Décret n° 62.1245 du 20 octobre 1962 Code de la voirie routière Articles L 112-1 à L 112-7	Décision du 2 octobre 1909	Conseil Général du Bas-Rhin Services des Routes Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67954 STRASBOURG Cedex 9

Commune de Krautwiller

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme

novembre 2010

Circulation aérienne	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
	T7	IIDe4	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (<u>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives</u>)	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin Service Logement, Construction Durable Rénovation Urbaine Unité Ingénierie aéroportuaire 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex
	PM1	IVB4	Plan de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - document valant PPRN Plan de Prévention du risque d'inondation (PPRI) des bassins versants de la Zom et du Landsgraben	Code de l'Environnement Articles L 562-1 et suivants Code Minier article 94	Arrêté préfectoral du 26 août 2010	Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex

NON SOUMIS A SERVITUDES :

- ligne 20 kv Brumath - Truchtersheim (B674)
- ligne 20 kv Brumath - rue de la Forêt (B760)
- ligne 20 kv Etteendorf - rue Principale (B673)
- ligne 20 kv Wingersheim - puits 8 (B728)